

La Commission Church admet que la CIA "fait aussi du bon travail"

WASHINGTON (AP) — Les Etats-Unis ont dépensé des milliards de dollars pour financer leurs activités d'espionnage comprenant des opérations clandestines qui ont induit en erreur l'opinion publique américaine et menacé l'indépendance des Eglises, des universités et de la presse, a révélé hier la commission sénatoriale du renseignement.

Dans un rapport de 651 pages résumant 15 mois d'enquête, la commission affirme avoir trouvé trace "de gaspillage, d'inertie et d'inefficacité dans les services de renseignement", ajoutant toutefois avoir découvert "beaucoup de bonnes choses".

Le document de la commission révèle notamment que la CIA:

— A mené quelque 900 opérations clandestines importantes dans le monde entier depuis 1961.

— Est responsable de la publication de plus d'un millier de livres, la plupart ayant fait l'objet de critiques littéraires et ayant été vendus aux Etats-Unis.

— A fait publier des informations dans des revues étrangères qui ont été reproduites sans le savoir par les grands médias américains.

— A, jusqu'à ces derniers temps, utilisé une cinquantaine de journalistes et autres membres des médias américains ainsi qu'une poignée de missionnaires et d'ecclésiastiques américains comme agents secrets à l'étranger.

— Se sert encore aujourd'hui d'une centaine de présidents d'université, de professeurs et d'étudiants américains à des fins de propagande et d'espionnage.

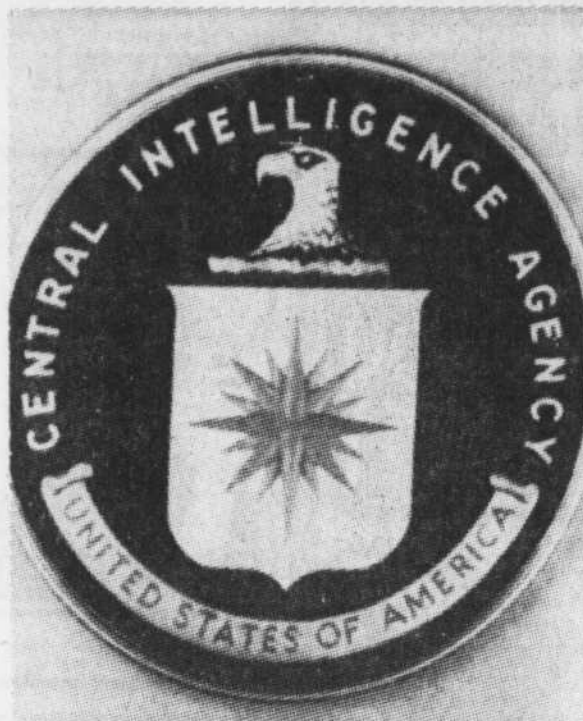
— Et s'est servi d'un réseau d'entreprises commerciales pour assurer le soutien logistique de ses agents en poste à l'étranger.

Recommandations

Le rapport fait également 86 recommandations destinées à accroître l'efficacité et la responsabilité des services de renseignement américains.

Une recommandation concerne notamment l'adoption de textes de loi interdisant à la CIA de faire appel aux services de journalistes et d'ecclésiastiques américains.

Deux membres de la commission, le vice-



Le sigle de la CIA

président John Tower et le sénateur Barry Goldwater, ont refusé de signer le rapport qui, selon eux, "met en danger la sécurité de la nation".

Bien que le document ne le dise pas explicitement, les dépenses des services de renseignements américains pour l'exercice budgétaire 1976 se sont élevées à environ \$4,2 milliards.

Les commissaires notent aussi que:

— "Sur certains sujets, tels que la capacité actuelle des forces stratégiques et classiques des adversaires potentiels, les renseignements américains ont été considérés comme excellents". En revanche, dans d'autres cas tels que l'incapacité de prédire l'invasion turque à Chypre en 1974 et la guerre israélo-arabe de 1973, les renseignements américains "ont été jugés par les responsables politiques comme loin d'avoir été satisfaisants".

— Les services de renseignements "s'enlisent de plus en plus dans des problèmes de gestion" consécutifs aux exigences conflictuelles des services militaires et politiques.

La commission a fait savoir que certaines de ses découvertes et de ses recommandations seront tenues secrètes afin de ne pas compromettre des opérations ultra-confidentielles. D'autres informations jugées publiables par les membres de la commission n'ont en outre pas été divulguées à la demande de l'administration Ford.

Par exemple, un chapitre de 15 pages sur le contre-espionnage ne traite qu'en termes généraux des techniques utilisées par la CIA et le FBI dans ce que le rapport appelle "rien de moins qu'une guerre secrète entre services de renseignements adverses". Dans un des rares exemples cités, le rapport révèle qu'aux "récentes funérailles de l'agent de la CIA Richard Welch, deux diplomates est-européens ont été découverts parmi la presse prenant des photos des officiers de la CIA assistant à la cérémonie".

La Commission déclare avoir eu des facilités sans précédent pendant son enquête mais, dans un certain nombre de cas, l'accès aux documents secrets lui a été interdit, soit parce que ces documents n'existent pas, soit parce que l'Exécutif n'a pas voulu les fournir.

Traitant des opérations secrètes en général, le rapport déclare que parfois, "le soutien clandestin à des dirigeants politiques, des partis, des syndicats ou des organes de presse les a rendus faibles face à la réprobation de leur société une fois que ces liens clandestins ont été révélés".

Dans d'autres cas, le soutien clandestin "a encouragé une dépendance malade envers les Etats-Unis" et le rapport cite un ancien agent de la CIA expliquant que dans un pays occidental, "tout homme qui aspire à faire de la politique va immédiatement chez la CIA pour voir si elle peut aider à son élection".

D'autres jours difficiles s'annoncent au Portugal à la suite des élections

par Jean-Maurice BASSET

LISBONNE (AFP) — Les Portugais ont élu pour quatre ans leur première Assemblée législative. Elle portera le nom d'Assemblée de la République.

Le verdict laborieusement sorti des urnes laisse prévoir des jours difficiles pour la jeune démocratie portugaise qui fêta dimanche le deuxième anniversaire de la révolution des Oeillets.

Vingt heures après la clôture du scrutin, les résultats définitifs n'étaient pas encore connus. Les derniers résultats communiqués portaient sur 6.300.000 inscrits sur les 6.500.000 électeurs que compte le Portugal. Les pourcentages obtenus par les partis politiques ne devaient donc plus sensiblement changer.

Le Parti socialiste arrive nettement en tête et obtient 35,18% des suffrages exprimés. Il est suivi par le Parti populaire démocratique (PPD) 23,80%, le Centre démocratique et social (CDS) 15,71%, le Parti communiste 14,78% et l'Union démocratique portugaise (UDP) 1,70%.

Aucun des sept autres groupements politiques qui briguaient les suffrages des électeurs ne recueille un pour cent des voix et n'aura

Voir autre texte sur le Portugal en page H-4

sans doute pas de député dans l'Assemblée de la République.

La répartition des 263 sièges à pourvoir, selon un scrutin de liste proportionnel très complexe, n'est pas encore connue. 259 députés seulement sont d'ores et déjà élus: 106 PS, 71 PPD, 40 PC, 41 CDS et 1 UDP.

Le mode électoral adopté au Portugal favorise les grandes formations politiques et tous les leaders de ces partis ont été réélus sans problème, qu'il s'agisse de MM. Mario Soares, secrétaire général du PS, Francisco sa Carneiro, secrétaire général du PPD,

Alvaro Cunhal, secrétaire général du PC, ou Freitas de Amaral, président du CDS.

La grande inconnue du scrutin demeure la répartition politique définitive des 263 députés. Après les déclarations fracassantes faites par les leaders des partis, au cours de la nuit, il semblerait qu'il n'y ait aucune majorité possible dans la nouvelle assemblée.

Cependant, comme le faisait remarquer M. Alvaro

Cunhal, il s'agissait de déclarations faites d'après des résultats provisoires.

La répartition définitive des sièges pourrait cependant rendre possible une majorité de gauche Parti socialiste—Parti communiste, mais M. Mario Soares a dit et redit que si son parti était appelé à gouverner, il voulait être seul "sans alliance, ni coalition avec les partis à sa gauche et à sa droite".

M. sa Carneiro, pour sa

part, estime qu'un remaniement ministériel est indispensable. "Nous ne participons pas à un gouvernement comprenant les communistes", a-t-il dit. Par contre, il serait favorable à la substitution dans la coalition gouvernementale du Parti communiste par le CDS, ce dont M. Mario Soares ne veut à aucun prix.

Chacune des grandes formations politiques se déclare satisfaite des résultats issus du scrutin de dimanche. Si

toutes demeurent intransigeantes, on voit mal comment l'Assemblée de la République pourrait fonctionner avec une majorité introuvable.

Le général Costa Gomes, encore président de la République pour deux mois et qui a déclaré qu'il ne serait pas candidat à un nouveau mandat, aura besoin de tous ses talents de diplomate pour réconcilier les inconciliables et éviter une nouvelle crise aux Portugais.

Sans appuis, le gouvernement italien pourrait tomber demain

ROME (d'après AFP et Reuter) — Les directions des Partis communiste et socialiste, réunies séparément, ont annoncé officiellement, hier soir à Rome, que les deux partis voteront contre le gouvernement démocrate-chrétien de M. Aldo Moro, si ce dernier pose la question de confiance à l'issue du débat pour demain.

Le communiqué de la direction du Parti communiste affirme que ce débat "est une vaine tentative pour faire retomber sur les autres partis la responsabilité de l'échec de tout accord politique et celle des élections anticipées, conséquence de cet échec". Il condamne l'attitude de tous les courants démocrate-chrétiens "pour le refus obstiné des secteurs les plus conservateurs et le peu de fermeté des groupes réunis autour de M. Zaccagnini".

Le communiqué de la direction du Parti socialiste, en annonçant que celui-ci votera contre le gouvernement "s'il y a un vote", affirme que le Parti démocrate-chrétien, en refusant l'accord politique et en portant le débat au Parlement "prend la responsabilité supplémentaire de rendre le heurt encore plus dur".

C'est la première fois qu'un communiqué de la direction communiste attribue ainsi la même responsabilité à la droite démocrate-chrétienne, inspirée de M. Amintore Fanfani, et à l'aile réformatrice dirigée par le secrétaire général Benigno Zaccagnini.

Dissolution du parlement

M. Giovanni Leone, président de la République italienne s'est entretenu hier pendant une heure avec le président du conseil, M. Aldo Moro, du débat parlementaire.

M. Moro, au pouvoir depuis deux mois et demi, engagera la responsabilité de son gouvernement sur un programme d'urgence qu'a élaboré le secrétaire de la DC, M. Zaccagnini, après consultations avec ses collègues et respon-

re de demain qui verra sans doute la chute du gouvernement.

Le chef de l'Etat, rapporté-on de source informée, s'attend à ce que les événements de la semaine qui commence l'obligeront à dissoudre le Parlement et à convoquer des élections anticipées.

M. Moro, au pouvoir depuis deux mois et demi, engagera la responsabilité de son gouvernement sur un programme d'urgence qu'a élaboré le secrétaire de la DC, M. Zaccagnini, après consultations avec ses collègues et respon-

sables des autres formations politiques.

De même source informée, on précise qu'il n'est pas encore certain que le débat, qui s'ouvrira sans doute demain, s'achève par un vote. On estime que M. Aldo Moro pourrait, compte tenu des indications données lors des interventions à la tribune, estimer que son gouvernement minoritaire ne bénéficie plus d'un soutien satisfaisant pour demeurer en place, et remettre sa démission au président Leone sans attendre d'être mis en minorité par un vote.

Espagne: appel à la grève

MADRID (d'après AP et Reuter) — Les partis de gauche, sous la conduite du Parti communiste illégal ont lancé hier un appel à des mouvements de grève et manifestations d'ici la fin d'avril afin de saper l'annonce prochaine par le gouvernement d'un référendum national sur les réformes démocratiques.

Soutenu par le Parti des travailleurs (PT), le PC a appelé à une grève générale de la construction à Madrid à partir de demain. C'est ce

jour-là que le premier ministre Carlos Arias Navarro doit prononcer son allocution télévisée.

Les communistes ont également demandé des arrêts de travail à Madrid dans l'industrie et les banques les 29 et 30 avril.

Aucune manifestation de masse n'est prévue pour le 1er mai, début d'un long week-end pour les travailleurs espagnols. Mais un porte-parole du PC a précisé que des séries de manifestations

de protestation dans les rues sont prévues dans les secteurs industriels de Madrid, de Barcelone et d'autres grandes villes.

Pour la première fois depuis bien des années, le gouvernement a supprimé la célébration de la fête du Travail par les syndicats mais il a prévu des programmes de distractions: football et boxe notamment pour le week-end. Le match de première division entre Madrid et Barcelone a été avancé de dimanche à vendredi.

60 ans ou plus?

6 services bancaires gratuits (et plus!)



Le Programme Troisième âge:

Demandez tous les détails à l'une de nos succursales.

BANQUE ROYALE
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert.

As-tu ton



INTER

2

v'là ta chance... TIRAGE: 7 MAI

à québec aujourd'hui

galeries

Photographies "Naty": Bibliothèque Municipale Ste-Foy, Route de l'Église.

François Thivierge: encres, gravures, peintures. Restaurant Le Cuisire, 576 rue Ste-Claire.

A. Tatossian, A. L'Archevêque: huiles. Galerie Michel de Kerdour, 4 Place Québec.

Jean Lu: huiles. Au Parrain des Artistes, 302 Laviguier.

Gaby Verge, Madeleine Moro: peintures et aquarelles. Restaurant d'Europe, rue Ste-Angele.

Lauréat Marois: sérigraphies. Galerie de la Quinzaine, Musée du Québec.

Aline Martineau, Nicole Giguère: aquarelles, dessins, eaux-fortes. Atelier de Réalisations Graphiques, 576 rue St-Jean.

Musée du Québec: Trois siècles de mobilier au Québec — Art ancien du Québec — Tapisseries de Pologne.

cabarets

Cercle Electrique: danse ce soir avec orchestre "Wireless Rock Band".

Club Social Horizon Nouveau: ce soir danse.

Cabaret Français - Hôtel Victoria: Roland François.

Club "Star Mist": ce soir danse avec orchestre Pedro Sanchez du Chili.

Motel Carillon: Martin Peltier.

La Cloche d'Or: ce soir danse avec "Les Corvettes".

Can-Can Holiday Inn (Ste-Roch): Les Olympiques.

Holiday Inn (Ste-Foy): Israël et Steve.

Napoli: dansé avec Denis Komo et ses musiciens.

convocations

La Société Québécoise d'Archéologie: Conférence publique à 20h00 au Collège des Jésuites, salle Marquette. Conférencier: M. René Lévesque. Sujet: Certaines îles à sauver, richesses archéologiques et géographiques.

L'Institut Canadien de Québec: Spectacle par l'ensemble folklorique "La Crémaille" à 20h30, au 42, rue St-Stanislas.

YWCA: "Marché aux Pucés" demain de 11h00 à 17h00, au 855, avenue Holland. Les profits de cette vente iront au Tiers-Monde.

Les Artisans du Mordet: Assemblée générale demain à 19h30, au Centre socio-culturel de Charlesbourg, 7985, 1ère Avenue, Charlesbourg.

A.S.E.A.S.: Réunion mensuelle demain à 19h45, à la Bibliothèque municipale de Ste-Foy. Sujet: "La solidarité dans le monde". Invitée: Mme Fabienne Gagnon, elle parlera de son expérience comme coopérante du Tiers-Monde.

cinéma

Ciné-campus: "On s'est trompé d'histoire d'amour". Au T.C.U., 16h30, 19h00, 21h30.

Ciné-musée: Le chant du Monde — Poteries grecques — Fierté sur toiles. Musée du Québec, 14h30.

concerts

Concert Invitation: avec l'Orchestre Symphonique de Québec. Dir.: Maurice Suzan; sol.: Dong-Suk Kang, violoniste. Au programme: Concerto pour violon de Tchaikovsky, oeuvres de Weber et Ravel. Grand Théâtre, Salle Louis-Frèchette, 20h30.

spectacles

Gérard Lenorman: Grand Théâtre de Québec, Salle Octave-Crémazie, 20h30.

le cinéma à québec

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivé-Sud.

Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Docteur François Gailland (5), 19h00, 21h00.

CANARDIERE: Krakatoa à l'est de Java (6), 14h10, 17h35, 21h10. Le monstre de l'île en feu (-), 12h45, 16h15, 19h45.

CAPITOL: Le complot (4), 13h00, 16h25, 19h40. Adieu Bruce Lee (5), 15h05, 18h20, 21h45.

CARTIER: Hommage à Norman McLaren I, 19h00. Le parrain, 1ère partie (3), 20h30.

CINEMA DE PARIS: Un silencieux au bout du canon (5), 12h45, 16h05, 19h35. Le monstre est vivant (5), 14h35, 17h50, 21h35.

EMPIRE: Né pour l'enfer (6), 12h45, 15h45, 18h35, 21h35. Sept minutes pour mourir (6), 14h25, 17h50, 21h35.

LAIRET: Le despote cruel (5), 19h15. La fureur de vaincre (5), 21h10.

BIJOU: Un génie, deux associés, une cloche (4), 19h05. Le vieux fusil (4), 21h20.

LIDO: Brannigan (5), 19h00. Rollerball (4), 21h15.

MIDI-MINUIT: Le sexe qui parle (-), 13h00, 16h00, 18h55, 21h55. Avortement clandestin (-), 14h35, 17h30, 20h30.

ODEON: DAUPHIN: Quatre marmitons aux grandes manœuvres (7), 13h00, 16h25, 20h00. La course à l'échalote (4), 14h35, 18h05, 21h05.

ODEON: FRONTENAC 1: Chobizenesse (5), 16h15, 20h15. Parfum de femme (3), 14h15, 18h10, 22h05.

ODEON: FRONTENAC 2: Et maintenant on l'appelle El Magnifico (-), 15h30, 19h40. Le solitaire de Fort Humboldt (-), 13h50, 17h45, 21h55.

PIGALLE: Le sexe à la barre (-), 13h30, 16h45, 20h00. Le bal du vaudou (5), 15h10, 18h10, 21h25.

PLACE QUEBEC 1: Lips-tick (5), 19h00, 21h00.

PLACE QUEBEC 2: L'Histoire d'Adèle H (3), 19h15, 21h15.

STE-FOY: ALOUETTE: Le sexe qui parle (-), 13h00, 16h00, 19h10. Avortement clandestin (-), 14h30, 17h30, 20h30.

STE-FOY: CHAMPLAIN: Emmanuelle l'antivierge (6), 15h10, 18h20, 21h30. Les hommes de joie (-), 13h30, 16h40, 19h50.

ST-ROMUALD: Flics et voyous (-), 19h30. Le solitaire de Fort Humboldt (-), 21h05.

CINE-PARCS BEAUFORT 1: Superflucs — Adios Sabata.

BEAUFORT 2: La petite Aurore l'enfant martyre — Pousse mais pousse égal.

MONTMAGNY: La petite Aurore l'enfant martyre — Pousse mais pousse égal.

Horowitz: la science absolue du piano

VLADIMIR HOROWITZ, pianiste, présenté par Canadian Concerts & Artists et Pierre Béique. Programme: Arabesque op. 18 et Sonate no 3 en fa mineur, op. 14 (Concerto sans orchestre) de Schumann; Prélude en sol dièse mineur, op. 32 no 12 et Etude-Tableau et mi bémol mineur, op. 39 no 5 de Rachmaninov; "Valse oubliée" et "Au bord d'une source" de Liszt; Valse en la mineur, op. 34 no 2 et Ballade no 1 en sol mineur, op. 23 de Chopin. A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, dimanche.

Après avoir été bien près de rentrer à New York sans jouer parce que la salle n'était pas disponible au moment prévu pour la répétition; après s'être fait attendre plus de vingt minutes (fait inhabituel chez lui) sous prétexte qu'il avait été retenu à son hôtel; Horowitz apparut enfin sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, dimanche après-midi.

Il n'avait pas joué dans la métropole depuis 25 ans et à peu près tout ce que Montréal compte de pianistes — avec en plus un renfort de Québec — s'étaient déplacés pour l'entendre. Tous les vrais amateurs de piano, les "fidèles" de l'artiste russe et ceux qui ne rataient pour rien au monde un "grand nom" auquel il soit, n'avaient pas hésité non plus à déboursier jusqu'à \$25 pour louer leurs places. Noblesse ou snobisme oblige! On pouvait néanmoins voir près d'une centaine de fauteuils inoccupés; ce qui

devait bien être la première fois que cela se produisait depuis le retour de Horowitz sur les scènes de concert, en 1965.

Sans risque de se tromper, on peut affirmer que Horowitz demeure le plus authentique représentant actuel de la grande école romantique du piano, laquelle fut illustrée en Amérique par Josef Hoffman, Rachmaninov, Levhine, et quelques autres, et dont l'un des rares héritiers semble être Jofge Bolez.

Cette école préconisait notamment l'utilisation au maximum des possibilités expressives et techniques du piano; dans un sens en le faisant "chanter" telle la voix humaine, dans l'autre en en extrayant des masses sonores pouvant prendre des dimensions quasi orchestrales.

Horowitz a poussé à son ultime degré la science pianistique (comme le font de nos jours Michelangeli et Pollini) dosant de la façon la plus experte, et apparemment la plus naturelle, les plans de sonorité; obtenant des dégradés de couleurs presque illimités; misant sur un legato qui moment pour se souder les uns aux autres; se déchainant subitement pour devenir le pianiste le plus "électrisant" qui se puisse entendre. Tout cela avec une grande sobriété de gestes, alors que son jeu conserve la plus grande solidité rythmique et la plus lumineuse clarté.

A un point tel, qu'avec Horowitz l'instrument a tendance à prendre une plus grande place d'"intermédiaire" que chez tous ses collègues. Dans un sens, Rubinstein (qui paraît plus humain) et Kempff (qui peut être plus émouvant), ses aînés, se révèlent des pianistes plus "modernes". En raison de leur conception du rôle de pianiste, on oublie plus facilement avec eux l'instrument pour penser avant tout à la musique.

Pourtant on aurait tort de ne voir en Horowitz qu'un virtuose, bien qu'il ait soigneusement entretenu cette image. Ne serait-ce que par sa paraphrase sur des thèmes de "Carmen", ses Variations sur "Stars and Stripes for Ever", sa transcription de la "19e Rhapsodie hongroise" de Liszt, ou encore en jouant des morceaux de bravoure telles que ces "Etincelles" de Moszkowski qu'il a données en rappel dimanche.

Il s'est aussi fait le "champion" de la musique de Schumann. Pas surtout des oeuvres les plus connues de ce compositeur mais celles que les autres pianistes avaient laissées de côté, pour les reprendre plus tard à leur compte à sa suite. C'est à lui, entre autres, que l'on doit la presque redécouverte des "Kreiseriana". Cette année, il a décidé de révéler aux publics des quelque vingt villes qui ont eu la chance de l'entendre la "Sonate no 3, en fa mineur", publiée dans sa version originale sous le titre de "Concerto

sans orchestre". Il faut à un interprète singulièrement convaincu et inspiré pour rassembler les éléments disparates de cette partition, encore plus fractionnée que les deux autres Sonates de Schumann, et lui conférer une apparence de continuité.

Pour toutes les raisons évoquées plus haut, Horowitz peut aussi faire accepter ce que l'on n'accepterait de personne d'autre. Par exemple, cet emploi presque excessif du rubato dans l'"Arabesque" op. 18 de Schumann s'apparenterait à de la complaisance chez tout autre pianiste. Lui arrive à nous faire croire, à ce moment précis, que cette oeuvre doit se jouer ainsi.

Malgré tout, je n'arrive pas à "marcher" pour son Chopin; pas à son concert que sur disque. La "Valse en la mineur" manquait nettement d'une de ses qualités premières, la simplicité; la "1ère Ballade" comportait trop de libertés dans les tempos — phrases retenues ou accélérées — et relevait d'un esprit trop tourmenté.

Par contre, qui peut jouer "Au bord d'une source", tiré de la "1ère Année de pèlerinage" de Liszt avec cette fluidité, cette netteté, cette égalité et en y mettant autant d'évocation poétique. On encore apporter une telle dimension dramatique à cet Allegro de la "Sonate no 2" de Rachmaninov, l'un des quatre appels que Horowitz a enfilés sans sortir de scène, après un programme assez court il est vrai.

Marc SAMSON

Inscription à l'aide aux expositions

QUEBEC (C.Q.) — Les artistes pourront s'inscrire au programme d'aide aux expositions, du 1er mai au 1er juin 1976. C'est ce que vient d'annoncer le ministère des Affaires culturelles.

Pour être admissibles, les candidats doivent joindre à leur formulaire, une copie du contrat les liant à une galerie, un curriculum vitae et une vingtaine de diapositives de leurs oeuvres. C'est alors qu'un jury de spécialistes choisis à l'extérieur de la fonction publique décidera du bien-fondé de la demande d'aide financière qui peut atteindre le montant maximum de 1,500 dollars pour une exposition au Québec et 2,000 dollars pour une participation à l'étranger.



L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

CONCERT MARDI 4 MAI 20h30



au pupitre: **FRANZ-PAUL DECKER**



soliste: **CAROLE FARLEY**

soprano au programme:

WAGNER

prélude à Parsifal

STRAUSS

quatre dernières chansons

SCHUBERT

symphonie no 9

Billets en vente aux guichets du Grand Théâtre de Québec et à la Coisse populaire Laurier.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÈCHETTE
TEL.: 643-8131

La pièce de monnaie olympique canadienne en or de \$100 se classera sûrement parmi les pièces les plus remarquables de l'histoire. Voici pourquoi vous devriez en acheter dès maintenant.

- 1 La pièce de monnaie olympique en or est la toute première pièce olympique d'une valeur nominale de \$100.
- 2 C'est seulement la deuxième pièce olympique en or jamais émise par un pays hôte. En l'an 359 av. J.C., Philippe de Macédoine, le père d'Alexandre le Grand, fit émettre la première pièce olympique en or. Aujourd'hui, le gouvernement canadien émet la deuxième pièce d'or olympique de l'histoire.
- 3 Au cours des 3 000 ans de l'histoire des Jeux olympiques, la pièce de monnaie olympique canadienne en or est celle dont la valeur nominale est la plus haute de toutes les pièces olympiques jamais émises.
- 4 D'une valeur nominale de \$100, c'est aussi la pièce ayant la plus haute valeur nominale jamais émise en Amérique du Nord.
- 5 On n'en frappera qu'une émission limitée. La quantité de pièces de monnaie olympique canadienne en or que l'on frappera sera beaucoup moins grande que celle de toute autre émission de pièces olympiques récentes sauf celles d'Helsinki.
- 6 La pièce de monnaie olympique canadienne en or est frappée par la Monnaie royale canadienne, réputée mondialement pour la beauté et la qualité des pièces qu'elle produit. Cette pièce a cours légal et sa valeur nominale est garantie par le Canada.
- 7 La valeur de toutes les pièces d'or canadiennes, émises dans le passé, a augmenté de façon remarquable. (Voir le tableau.) Toutes ces caractéristiques rehaussent la valeur de cette pièce exceptionnelle. C'est pourquoi elle pourrait s'avérer un placement sûr pour l'avenir.

Cette pièce de monnaie olympique canadienne en or au fini brillant de monnaie neuve, remarquable à plus d'un point de vue, est offerte en quantité limitée au prix officiel de l'émission de \$105 jusqu'au 15 juin 1976. Comme la demande dépassera probablement l'offre, chaque client ne pourra acheter plus de cinq de ces pièces.

L'extraordinaire comportement des placements en monnaie d'or canadienne. Des pièces d'or canadiennes d'une valeur nominale de \$5 et \$10 ont été émises dans les années 1912 à 1914 et leur valeur a augmenté de façon appréciable. Même la plus récente pièce d'or canadienne, la pièce d'or de \$20 du centenaire émise en 1967, a connu une hausse spectaculaire dans la période de neuf ans qui nous sépare de son émission. (Voir le tableau ci-dessous). La remarquable augmentation de valeur des trois pièces d'or canadiennes explique pourquoi les conseillers en placements numismatiques en

recommandent souvent l'achat. Même si on ne peut garantir l'accroissement de valeur d'aucune pièce, la pièce d'or olympique canadienne de \$100 ne manquera pas d'intéresser les numismates avertis de par le monde.

Le rendement sur un investissement de \$100 en pièces d'or canadiennes.

Pièces	Quantité émise	Rendement sur un investissement de \$100*
Canadienne en or de \$5 - 1912-1914	295 634	\$3 200.00
Canadienne en or de \$10 - 1912-1914	364 059	\$3 700.00
Centenaire en or de \$20 - 1967	337 512	\$ 300.00**

*D'après les valeurs des pièces de catégorie "très belle" publiées dans Coin Stamp News en janvier 1976.

**Vendue seulement avec l'ensemble complet de pièces canadiennes à \$40.

Une oeuvre d'art en or.

La pièce de monnaie olympique canadienne en or est l'oeuvre de l'artiste médaille canadienne de grande réputation, Dora de Pedery-Hunt. Le côté face ou avers de la pièce porte l'effigie non couronnée de Sa Majesté la Reine Elizabeth II. Le côté pile ou revers illustre le portrait en pied de la déesse Athéna. Sa main gauche est posée sur l'épaule d'un athlète.

Le plus beau des souvenirs... le cadeau le plus apprécié.

La pièce de monnaie olympique canadienne en or de \$100 deviendra un trésor familial pour les générations à venir et un souvenir des jours historiques où le Canada fut l'hôte du monde.

Une pièce d'or à 14 carats qui passera à l'histoire.

La pièce de monnaie olympique canadienne en or à 14 carats est une pièce au fini brillant de monnaie neuve. C'est-à-dire qu'elle brille comme toute pièce de monnaie qui n'a jamais été mise en circulation. Chaque pièce de monnaie olympique canadienne en or à 14 carats pèse 13,3375 grammes et contient 7,7759 grammes d'or pur. Son diamètre mesure 27 mm et son épaisseur, 1,818 mm. Elle est garnie, sur les deux côtés, d'un cordon fait de petits grains.



Monnaie olympique 1976

©Copyright 1972 COJO 76

En vente dans les banques et chez les marchands de pièces de monnaie accrédités, au prix officiel de l'émission de \$105, jusqu'au 15 juin 1976 seulement. Les quantités sont limitées.

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 — AVIS DE DÉCÈS

ALLARD (Emilia Racine) — A Québec, le 24 avril 1976, à l'âge de 69 ans et 11 mois, est décédée dame Emilia Racine, épouse de feu M. Arthur Allard. Elle demeurait à St-Tite-des-Caps. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h.

Mme Ludger Boulet, Mme Georges-Henri Boulet, M. et Mme Lucien Gagnon, Mme Edgar Gagnon, de Montréal, M. Siméon Gagnon. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures.

BRASSARD (François) — A Québec le 26 avril 1976, à l'âge de 67 ans, est décédé M. François Brassard compositeur et folkloriste, époux de dame Anne-Marie Plourde. Il demeurait au 3410, Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 avril à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 Route de l'Église Ste-Foy

à 10h45, pour l'église St-Benoit et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et ses belles-filles, M. et Mme Léon Brassard (Marcelle Martel), M. et Mme André Brassard (Nicole Couture), M. et Mme Paul Brassard (Carole Ouellet), ses petits-enfants Jean-François, Pierre, Jean et Michel. Son frère, beau-frères et belles-sœurs, Dr. et Mme Emile Brassard, Mme Philomène Tremblay, Mlle Grace Plourde.

CARRIERE (Charles-Arthur) — A Giffard, le 26 avril 1976, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Charles-Arthur Carrière époux de dame Ernestine Morisset. Il demeurait au 2354 du Vieux Moulin Giffard. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 avril à 2h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 3221 avenue Royale Giffard

à 1h45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Bertrand (Simone Garripy), Roland, Jean-Paul, Thérèse (Jean-Paul Roy), Gisèle, Madeleine, Jacques (Ghislain Dolbec), Suzanne, Jeanne D'Arc Céline (Guy Laplante), Gaston (Hélène Bornais), sa sœur Aline et sa nièce Yvonne Carrière. Ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Joseph Tremblay, M. et Mme Arthur Morisset, Mme Rodolphe Vézina, M. et Mme Raymond Martel, M. et Mme Raymond 4 Dufresne, Mlle Philomène Morisset, M. et Mme David Morisset, Mlle Adélaïde Morisset, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 2 à 5 heures et de 7 à 10 heures.

CARON (Marie-Anna) — A St-Ferréol-Les-Neiges, le 26 avril 1976, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Marie-Anna Bolduc épouse de feu Cyrus Caron. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 avril à 4h. Départ du funérarium de L'Association Coopérative 90, avenue Royale

à 2h45 pour le couvent et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Omer (Marie-Claire Morissette), Henri (Salomé Clavet), Roland (Huguette LaVoie) et Marcel. Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces.

CARPENTER (Florence Doderidge) — Au Foyer St-Joseph, Lévis, le 26 avril 1976, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Florence Doderidge, épouse de feu John T. Carpenter. Elle laisse dans le deuil son fils Leslie, sa belle-fille Rita, son petit-fils Robert, un frère Austin Doderidge, une belle-sœur Mme Wallace Carpenter.

CLOUTIER (Simone Paquet) — A l'hôpital Laval, le 26 avril 1976, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Simone Paquet, épouse de M. Mandosa Cloutier. Elle demeurait au 1070, Grande Ligne, St-Raymond. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 avril à 3h00. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin 101, rue St-Joseph St-Raymond

à 2h45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (Micheline Gilbert), Paul-Henri, Rita (Mme Gérard Lesage), Victorin (Solange Moreau); 3 petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

GALIBOIS (Henri) — A Québec, le 25 avril 1976, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Galibois, époux de dame Rita Tondreau. Il demeurait au 7480, 1ère Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mercredi 28 avril à 2 heures. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa

à 1h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mario, Martin, Stéphane, Jean-François, sa belle-mère: Mme vve Georges Tondreau, ses frères et sœurs: Mme vve Cécile Lévesque, Mme Gérard Lortie (Blanche), M. et Mme André Galibois (Géraldine Ouellet), ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Marie-Jeanne Galibois, M. et Mme Georges Tondreau (Lucille Pouliot), M. et Mme Adalbert Pouliot (Marguerite Tondreau), M. et Mme René Tondreau (Claire Cloutier), M. et Mme Armand Noël (Thérèse Tondreau), M.

et Mme Roland Tondreau (Hélène Nestor), M. et Mme Raymond Tondreau (Camille Piquenault), M. et Mme Philippe Ringuet (Jeannette Tondreau), M. et Mme Lucien Tondreau (Madeleine Breton), Mme Claudette Lavoie-Tondreau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures.

GIGUÈRE (Cécile Verreault) — A Québec, le 26 avril 1976, à l'âge de 59 ans et 7 mois, est décédée dame Cécile Verreault épouse de M. Gérard Giguère. Elle demeurait au 142 rue Lafrance, Dubouge. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 avril 1976 à 10h. Départ de la Coop. Funéraire du Plateau 280 Des Franciscains

à 9h30 pour l'église St-François Xavier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Pierrette (Jacques Demers), Gilles (Allene Gene Duffy), Claire, ses frères, Georges Verreault (Claire Côté), Marcel Verreault (Louise Coulombe), ses belles-sœurs Juliette Giguère, Gilberte Giguère, Thérèse Giguère, Mme Amédée Giguère, ses petits-enfants: André et Jean Demers, Nathalie Giguère, Michael Kevin et Steven Patrick Duffy ainsi que plusieurs neveux et nièces.

HAMEL (Henri) — Au CHUL, Ste-Foy, le 24 avril 1976, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Henri Hamel, ex-échevin et ex-magistrier, époux de dame Annette Auclair. Il demeurait au 1832, St-Ange, Quartier Laurentien. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 avril, à 10h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 1460, Notre-Dame Ancienne-Lorette

à 9h45 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses belles-filles et son gendre: Jeannine, Gaston (Réjane Bédard), André (Claudette Delisle), Robert (Diane Jobin), Lise, Jocelyne (Jean Major), Nicole, Lorraine, Gilles; son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ju-

les Hamel, M. et Mme Adélaré Amyot (Gabrielle), M. et Mme Lucien Boivin (Annette), Mme Paul-Emile Hamel, M. et Mme René Amyot, Mme Alphonse Robitaille, Mme Armand Blondeau, M. et Mme Armand Robitaille, Mlle Cécile et Irène Auclair, M. Roger Auclair, M. Henri Auclair, M. Raymond Auclair, M. Léonidas Boivin, M. et Mme Alfred Fiset; sa tante: Mme Emile Gauthier; ses petits-enfants: Jocelyne, Martine, Chantal, Nadine, Marie-Claude, Steeve, Patrick et Danny Hamel; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

JOBIN (Jeanne-d'Arc) — A Québec, le 26 avril 1976, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Jeanne-d'Arc Jobin, fille de feu François Jobin et de feu dame Emilia Girard. Elle demeurait au 132 est, Du Pont, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 avril à 3h00. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée 247 ouest, Du Pont Pont-Rouge

à 2h45 pour l'église de Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Maurice Jobin, M. Louis-Georges Jobin dit Dussault, Mme Paul-Emile Jobin; ses tantes: Mme Lauréat Faquet, Mlle Octavie Girard ainsi que ses neveux et nièces.

JULIEN (Christophe E.) — Au Lac St-Charles, le 26 avril 1976, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Christophe E. Julien, époux de Lydia Renaud. Il demeurait au 383, 1ère Avenue, Lac St-Charles. Les funérailles auront lieu jeudi à 10h. Départ des salons funéraires J.E. Asselin Enr. 845 ave. Notre-Dame Notre-Dame des Laurentides à 9h45 pour l'église du Lac St-Charles, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et gendres, Maramont, Lise, M. et Mme André Lépine (Desneige), M. et Mme Ghislain St-Laurent (Ginette), ainsi que 6 petits-enfants et plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

LAFLEUR (Amanda) — A Québec, le 25 avril 1976, à l'âge de 88 ans, est décédée Mlle

Amanda Lafleur, fille de feu Georges Lafleur et de feu dame Frédéline Coulombe. Elle demeurait au 907, 4ème Avenue, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 avril à 2h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue

à 1h45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière Belmont.

LAPLANTE (Jean-Baptiste) — A Québec, le 26 avril 1976, à l'âge de 64 ans est décédé M. Jean-Baptiste Laplante, époux en premières noces de feu dame Irène Laforest et en secondes noces de dame Gisèle Turcotte. Il demeurait au 121, 45ème rue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 avril à 10h. Départ du Funérarium de l'Anse, 280, 8ème Rue

à 9h45 pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Jean-Pierre Laplante (Claudette Demers), M. et Mme Jean-Jacques Laplante (Diane Prigent), M. et Mme Marc Thérèse (France Laplante), M. Richard Laplante, M. Jean-Louis Laplante, M. et Mme Gilles Renaud (Claudette Verreault), M. et Mme Roland Ledoux (Diane Renaud), M. et Mme Armand Renaud (Denise Gagnon), Mme Nicole Renaud-Blanchette ainsi que plusieurs frères et sœurs et petits-enfants. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures.

NOREAU (Alexandre) — A Québec, le 26 avril, à l'âge de 59 ans et 9 mois, est décédé subitement M. Alexandre Noréau, opérateur télécommunications au Télégraphe D'Alarmer, époux de dame Jeanne D'Arc Chevalier. Il demeurait au 260, rue des Bouleaux Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 avril à 2h.

TREMBLAY (Jacques) Le Père Jacques Abel Tremblay est décédé le 25 avril à 22h45 à la Maison des Jésuites, à Saint-Jérôme. Né de Altheode Thomas Tremblay et de Joséphine Bolduc, à Montréal, le 26 novembre, il fut baptisé le même jour dans la paroisse de l'Enfant-Jésus du Mile-End. Entré chez les Jésuites, après avoir reçu la tonsure au Séminaire de Québec, il fit ses premiers vœux le 15 septembre 1930.

TREMBLAY (Jacques) Le Père Jacques Abel Tremblay est décédé le 25 avril à 22h45 à la Maison des Jésuites, à Saint-Jérôme. Né de Altheode Thomas Tremblay et de Joséphine Bolduc, à Montréal, le 26 novembre, il fut baptisé le même jour dans la paroisse de l'Enfant-Jésus du Mile-End. Entré chez les Jésuites, après avoir reçu la tonsure au Séminaire de Québec, il fit ses premiers vœux le 15 septembre 1930.

PERUSSE (Marie-Anne Gosselin) — A Lévis, le 26 avril 1976, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Marie-Anne Gosselin, épouse de feu Edmond Pérusse demeurant au 58 St-Georges, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Gauthier 239 St-Joseph Lauson

à 9h45 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière Lauson. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme René Pérusse (Françoise Guénard), M. et Mme Marcel Pérusse (Jacqueline Beaulieu), M. et Mme Raoul Haince (Aurore), M. et Mme Wilfrid Chevalier (Jeanette), M. et Mme Philippe Bégin (Lousette), M. et Mme Jacques Langlais (Yvette), Sr Madeleine Pérusse, M. Maurice Lévesque, M. Jean-Paul Samson, Mme Charles Pérusse, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

PILOTE (William E.) — A Giffard, le 24 avril 1976, à l'âge de 71 ans, est décédé M. William E. Pilote, époux de dame Gertrude Bellerose. Il demeurait au 3383, avenue Royale, Giffard. Les funérailles auront lieu mercredi à 11 heures. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 3221 Ave Royale Giffard

à 10h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Denise (Eddy Crépeau), Huguette (Jean-Louis Petit), Ronald (Carimelle Pelletier), Violette (Denis Dussault), Réjean, sa mère Mme Théophile Buisson, ses frères et sœurs: Annette Pilote, M. et Mme Julien Buisson, M. et Mme Henri-Paul Moorin, Mme Madeleine Buisson, M. Ubaldo René, Mme Blanche Côté, M. et Mme Maurice Toupin, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon ouvert de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

THIBOUTOT (Sr Mariette) — A Québec, le 26 avril 1976, à l'âge de 90 ans, est décédée Sr Mariette Thiboutot, en religion Sr Ste-Marie des Soeurs de la Charité de Québec, après 68 ans de vie religieuse. Les funérailles auront lieu à la maison générale, rue d'Estimauville, mercredi, le 28 avril 1976 à 14.30 heures, sous la direction de Lépine-Cloutier Ltée

L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange, Mastai.

TREMBLAY (Arthur) — A Québec, le 25 avril 1976, à l'âge de 79 ans et 8 mois, est décédé M. Arthur Tremblay, époux de dame Armeline Loiseau. Il demeurait au 341, 11ème Rue. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 avril à 2h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue

à 1h45 pour l'église de St-Fidèle, et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel). Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et belles-filles, Mlle Ghislaine Tremblay L.L., Dr. et Mme Camille Tremblay (Marie-Marthe Audet), M. et Mme Michel Tremblay, ingénieur (Louise Bernier), ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Wellie Tremblay (Laurette Tremblay), M. et Mme Alexie Tremblay (Cécile Gaudreault), M. et Mme François-Xavier Bouchard (Lydia), M. et Mme Albert Girard (Jeannette), Mlle Thérèse Tremblay, Mme Hidola Tremblay (Rosa Harvey), Mme Roméo Tremblay (Cécile Duchesne), M. Donat Desgagné, M. Arthur Tremblay, M. et Mme Joseph McNeil (Rita Loiseau), M. et Mme Raymond Cloutet (Gertrude Loiseau), ainsi que ses petits-enfants, Hélène, Chantale, Vally et Patrick Tremblay, plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 2 à 5 heures et de 7 à 10 heures p.m.

TREMBLAY (Jacques) Le Père Jacques Abel Tremblay est décédé le 25 avril à 22h45 à la Maison des Jésuites, à Saint-Jérôme. Né de Altheode Thomas Tremblay et de Joséphine Bolduc, à Montréal, le 26 novembre, il fut baptisé le même jour dans la paroisse de l'Enfant-Jésus du Mile-End. Entré chez les Jésuites, après avoir reçu la tonsure au Séminaire de Québec, il fit ses premiers vœux le 15 septembre 1930.

CALTANISSETTA (Sicile), (AP) — Des sapeurs-pompiers ont grimé hier sur le toit de la cathédrale de Caltanissetta pour nourrir une cinquantaine de pigeons apeurés.

Les pigeons avaient été lâchés à l'occasion des cérémonies pascales suivant une vieille tradition sicilienne.

Mais les volatiles, apeurés par la foule, se réfugièrent sur le toit de la cathédrale qu'ils refusèrent de quitter au risque de mourir de faim.

Chevreuil ivre — LAON (Nord de la France), (AFP) — Le printemps affecte pareillement hommes et bêtes et peut donner lieu à des excès divers, même chez les cervidés. A témoin, un chevreuil sorti de sa forêt natale, la tête un peu tournée par l'abus de bourgeoises nouveaux gorgés de séve enivrantes... et parti faire un petit tour dominical dans la bonne ville de Laon (Nord de la France).

L'ivresse lui ayant vraiment fait perdre toute notion des choses l'animal euphorique a fini par se retrouver dans le...cimetière.

VANDAL (Alfred) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 24 avril 1976, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédé M. Alfred Vandal, époux de feu dame Marie-Louise Vallée. Il demeurait au 702, Avenue Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738 Ave. Royale Beauport

à 1h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Roger Dennie), Jean-Paul, Roger (Jeanne D'Arc Laplante), Mme Yvette Vandal, Mme Madeleine Vandal, ses frères et sœurs: Raoul (Jeanne Giroux), Adrien, Wilfrid (Adèle Bélanger), Simone (Paul-Emile Nadeau), Florence (Raymond Giroux), Cécile (Pascal Gagnon), ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Florida Vandal, M. et Mme Henri Vallée, Laureat Vallée, Hélène Vallée, M. et Mme Xavier St-Pierre, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Le salon ouvert de 2 à 5 heures et de 7 à 10 heures.

760 FAVEURS OBTENUES — REMERCIEMENTS pour faveur obtenue à la Ste-Vierge, Ste-Thérèse et Sr Mechilde, Mme J.B.

REMERCIEMENT à Jean XXIII pour faveur obtenue. Promesse de faire publier. A.B.

SERVICES SPECIAUX

MONUMENTS FUNERAIRES — VILLENEUVE & FRERE MANUFACTURIER monuments depuis 1897, lettres, réparation au cimetière, avec garantie, 1029 St-Vallier ouest, 507-6804, 503-5384

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561

Les sapeurs de la peur — CALTANISSETTA (Sicile), (AP) — Des sapeurs-pompiers ont grimé hier sur le toit de la cathédrale de Caltanissetta pour nourrir une cinquantaine de pigeons apeurés.

Chevreuil ivre — LAON (Nord de la France), (AFP) — Le printemps affecte pareillement hommes et bêtes et peut donner lieu à des excès divers, même chez les cervidés. A témoin, un chevreuil sorti de sa forêt natale, la tête un peu tournée par l'abus de bourgeoises nouveaux gorgés de séve enivrantes... et parti faire un petit tour dominical dans la bonne ville de Laon (Nord de la France).

Prise d'otages au pénitencier de Lansing — LANSING (Kansas), (AP) — Deux prisonniers armés de couteau se sont emparés hier du directeur adjoint du pénitencier de Lansing ainsi que de cinq autres otages.

Ils ont finalement relâché leurs otages après une démarche du directeur, M. Raymond Maynard.

CEGEP Lévis-Lauzon: injonction interdisant toute occupation

Le CEGEP Lévis-Lauzon a obtenu, hier, une injonction interlocutoire contre neuf étudiants à la suite de l'occupation de l'établissement par les cégépiens.

Cette injonction somme les étudiants de cesser toute occupation du collège; elle leur interdit d'empêcher le personnel non syndiqué d'exercer leurs fonctions, de demeurer dans l'établissement pendant la nuit, de tenir des assemblées générales, sauf aux heures prévues par l'horaire, et de faire toute invitation à assister à ces réunions autrement que par affichage.

Cette injonction a été signifiée vers minuit hier, et des policiers de la Sûreté du Québec ont accompagné le directeur général, M. J. Maurice Proulx, qui s'était rendu sur les lieux. Mais les étudiants, qui avaient senti que quelque chose se passait, avaient mis fin à leur occupation. Cette occupation, qui avait cessé vendredi, avait recommencé hier après-midi.

Bronfman acquiert Trizec

Carena-Bancorp Inc., un holding contrôlé par Edward et Peter Bronfman, a annoncé aujourd'hui qu'une entente de principe était intervenue lui permettant de faire l'acquisition d'une partie des intérêts détenus par English Property Corp. Ltd dans Trizec Corporation Ltd, une des plus importantes sociétés immobilières au Canada.

Même si les détails de l'entente ne sont pas connus de façon précise, les analystes prévoient que le geste de Carena-Bancorp Inc. lui permettra de prendre le contrôle effectif de Trizec et de ses propriétés évaluées à \$785 millions.

En fait, par la création d'une nouvelle société de gestion Canadian Holding Company, Carena détient environ 51,5 pour cent des actions votantes de Trizec. L'achat de 1,8 million des 5,17 millions d'actions détenues par le groupe britannique nécessitera des déboursés de \$52 millions.

Rappels que Trizec Corporation Ltd est la compagnie mère de Place Québec Inc. Cette filiale est propriétaire de Place Québec.

Le Portugal a choisi de vivre à gauche

LISBONNE — "Majorité de gauche", "Victoire du Parti socialiste", "Victoire de la démocratie", tels sont les titres des journaux lundi soir à Lisbonne après les élections législatives de dimanche. En obtenant un peu plus de 50% des voix, la gauche (Parti socialiste, Parti communiste et Union démocratique populaire) a sans

aucun doute remporté une victoire, mais la victoire de la démocratie n'est pas encore assurée dans la mesure où le processus démocratique ne s'achèvera qu'avec les élections présidentielles en juin prochain. Bien qu'inférieure à celle des élections pour la Constituante en avril 1975 (près de 92%), la participation au scrutin de dimanche a été élevée (83,3%) et a montré que les Portugais ont pris goût à la démocratie.

Les résultats des élections législatives ne garantissent pas à court terme la "stabilisation de la démocratie" comme l'annonçait optimiste le président de la République, le général Costa Gomes, quelques heures après la fermeture des bureaux de vote.

Le Parti socialiste de Mario Soares reste le plus grand parti du Portugal avec un peu plus de 35% des voix mais il est en baisse de près de 3% par rapport aux élections à l'Assemblée constituante en avril 1975. Les résultats du scrutin de dimanche font également apparaître un renforcement du Parti communiste d'Alvaro Cunhal et de la droite représentée par le Centre démocratique et social (CDS). Par contre, le Parti populaire démocratique (PPD), centre, perd plus de deux points et n'obtient que 24% des voix.

Alors que l'affaiblissement du Parti socialiste et le progrès de la droite étaient attendus, l'excellent score de 14% obtenu par le Parti communiste a surpris. Celui-ci a bénéficié sans doute du report des voix du Mouvement démocratique portugais (MDP) qui ne présentait pas de candidats et avait appelé la population à voter pour le Parti communiste. Même s'il n'a pas fait le plein des voix qui s'étaient portés sur lui (12,53%) et sur le MDP (4,12%), aux élections de l'année précédente, le Parti communiste s'est renforcé aux dépens du Parti socialiste. Le transfert des voix socialistes s'est essentiellement fait dans les bastions de la gauche, comme la zone rurale de la Lanteja # députés commu-

blés. Contrairement à ce que les dirigeants socialistes affirment, il ne semble pas disposés à apporter leur soutien à un gouvernement socialiste auquel ils ne participent pas à moins d'un accord préalable sur un programme. Cet accord devrait notamment porter sur la réforme agraire déjà entamée dans le sud des pays. Seul un gouvernement de coalition avec les communistes ou un gouvernement soutenu par eux est politiquement capable de poursuivre la transformation de la société portugaise dans le sens de la révolution des Oeillettes. Le Parti socialiste pourrait cependant être amené à se tourner vers le centre si les exigences du Parti communiste lui paraissent irrécevables.

La nomination de 19 nouveaux cardinaux renforce l'hypothèse que le successeur de Paul VI pourrait ne pas être italien

CITE DU VATICAN (d'après AP et AFP) — Le pape Paul VI a nommé 19 nouveaux cardinaux, qui seront élevés à la pourpre cardinalice au cours d'un consistoire, le 24 mai prochain, a annoncé aujourd'hui le Vatican.

Le Vatican a annoncé, dans un communiqué, que le Pape a fait "un choix important correspondant à sa volonté de faire du Sacré Collège le reflet fidèle de l'Eglise tout entière".

Les nouvelles désignations réduisent encore l'influence des Italiens au sein du Sacré Collège, bien qu'ils forment toujours le groupe le plus important.

Cette nouvelle "internationalisation" du Sacré Collège renforce les hypothèses selon lesquelles le successeur de Paul VI pourrait ne pas être italien, pour la première fois depuis Adrien VI, un Hollandais qui fut pape au XVI^e siècle.

Cette décision porte à 136 les effectifs du Collège des cardinaux, instance chargée de choisir le pape, et qui comprenait jusqu'à présent 117 prélats.

Elle aura également pour conséquence de rajeunir et d'accroître le caractère international du Sacré Collège.

Le Pape a aussi annoncé la

nomination de deux cardinaux "in petto". Dans le passé les noms des cardinaux placés dans cette situation étaient gardés secrets car ils vivaient dans des pays communistes.

Parmi les nouveaux cardinaux figurent pour la première fois des prélats originaires de la République dominicaine, du Sénégal, de l'Ouganda et du Nigeria. On relève aussi le nom d'un Américain, l'évêque de Washington, Mgr William Wakefield.

C'est le cinquième consistoire du pontificat de Paul VI. Le Sacré Collège ne retrouve pas les effectifs qu'il

avait connus il y a trois ans avec 145 cardinaux.

Voici les noms des 19 prélats que Paul VI élèvera à la pourpre lors du 5^e consistoire qu'il tiendra le 24 mai prochain. Il s'agit de NN.SS.:

- Octavio Antonio Beras Rojas, archevêque de Santo Domingo (République Dominicaine);
- Opilio Rossi, nonce apostolique en Autriche;
- Giuseppe Maria Sensi, nonce apostolique au Portugal;
- Juan Carlos Aramburu, archevêque de Buenos Aires (Argentine);
- Corrado Bafile, préfet de la congrégation pour les causes des saints;
- Hyacinthe Thiandoum (Sénégal);
- Emmanuel Nsubuga, archevêque de Kampala (Ouganda);
- Joseph Schroeffer, secrétaire de la congrégation pour l'éducation catholique;
- Lawrence Trevor Pichay, jésuite, archevêque de Calcutta (Inde);
- William Wakefield Baum, archevêque de Washington;
- Aloysius Lorscheider, archevêque de Fortaleza et président de la Conférence épiscopale brésilienne;
- Reginald John Delargey, archevêque de Wellington (Nouvelle-Zélande);
- Eduardo Pironio, préfet de la Congrégation pour les religieux et les Instituts séculiers;
- Laszlo Lekai, archevêque d'Esziérgom (Hongrie);

- Besi Hume, bénédictin, archevêque de Tananarive (Madagascar)
- Victor Razafimahatratra, archevêque d'Ikot Ekpene (Nigeria)
- Dominic Ekanden, archevêque de Tananarive (Madagascar)
- Boleslas Filipiak, Polonais, doyen des prélats auditeurs du tribunal de la Rote
- Jaime L. Sin, archevêque de Manille (Philippines)

Il y aura également deux cardinaux "in pectore".

Kissinger précise sa politique africaine

(AFP) — Le secrétaire d'Etat Kissinger a quitté Dar-es-Salaam, en Tanzanie, hier, pour Lusaka, en Zambie, où il définira aujourd'hui la politique des Etats-Unis envers l'Afrique dans un "important discours".

Peu avant son départ de Tanzanie, M. Kissinger a réaffirmé que l'administration Ford est décidée à pratiquer une politique active en Afrique australe pour soutenir l'accession de la majorité africaine au pouvoir.

Interrogé sur les progrès enregistrés au cours des conversations, le président Nyréré a répondu: "Les Etats-Unis disent qu'ils veulent soutenir les mouvements de libération. Parfait, c'est tout ce que nous leur demandons. Maintenant il reste à voir quelle action ils peuvent envisager pour aider l'accession au pouvoir de la majorité."

Des propos identiques ont été tenus par le président zambien M. Kenneth Kaunda.

Le président a fait cette déclaration à la veille de l'arrivée en Zambie de M. Kissinger, troisième étape de sa tournée africaine après Nairobi et Dar-es-Salaam.

tion revient maintenant à Pretoria.

M. Kissinger doit rencontrer aujourd'hui le président zambien, à qui il doit remettre un document de 40 pages sur la politique des Etats-Unis en Afrique australe.

Avant son départ pour la prochaine étape de sa tournée africaine, Kinshasa, M. Kissinger doit rencontrer à Lusaka un certain nombre de leaders nationalistes africains, dont M. Joshua Nkomo, leader de la Branche "intérieure" du Conseil national africain (ANC).

A Paris, le Congrès national africain (ANC) d'Afrique du Sud a fait savoir qu'il n'acceptera pas une éventuelle aide venant des Etats-Unis, et estimé que les contacts que M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, doit prendre avec les mouvements de libération visent à les détourner de leur lutte.

M. Thami Sindelo, de la représentation de l'ANC à Alger, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse à Paris que les Etats-Unis souhaitent "trouver un gouvernement noir qui garantirait leurs investissements considérables en Afrique du Sud". "Si nous acceptons leur aide, nous ne serions jamais indépendants", a-t-il dit.

Si la guerre a déjà commencé, comme on nous l'a affirmé, il faudra bien qu'elle se termine par une négociation", a dit M. Kissinger.

Le chef de l'Etat tanzanien avait fait cette déclaration en début d'après-midi hier au cours d'une rencontre avec la presse qui a suivi son second entretien de deux heures avec le chef de la diplomatie américaine.

Le président Nyréré a surtout demandé aux Etats-Unis de comprendre que le soutien de la Tanzanie et des autres pays africains de la région aux mouvements de libération est fondamental et qu'il ne doit pas être confondu avec une rivalité en blocs. "Nous ne nous battons, a-t-il dit, ni pour la Chine, ni pour la Russie, ni pour Cuba. Nous nous battons pour l'Afrique. Nous voulons simplement que les Etats-Unis le comprennent."

Le président Nyréré a déclaré qu'il n'a pas abordé avec M. Kissinger les questions bilatérales et que par conséquent il ne lui avait pas demandé une aide spécifique.

En ce qui concerne l'assistance que Washington pourrait consentir aux mouvements nationalistes d'Afrique australe, ou les pressions que les Etats-Unis pourraient exercer sur les régimes minoritaires de Pretoria et de Salisbury, le président a ajouté: "Il existe déjà une série de sanctions économi-

ques décidées par les Nations unies. Chaque membre de l'ONU devrait les appliquer et nous aimerions que les Etats-Unis le fassent pleinement et cessent par exemple leurs importations de chrome rhodésien."

M. Kenneth Kaunda qui rentre d'une visite de cinq jours au Mozambique, a ajouté que des négociations s'étaient poursuivies sur la question rhodésienne pendant dix ans, mais qu'elles avaient échoué. La Rhodésie, a-t-il dit, a été colonisée par l'Afrique du Sud et la responsabilité de la décolonisa-

tion revient maintenant à Pretoria.

M. Kissinger doit rencontrer aujourd'hui le président zambien, à qui il doit remettre un document de 40 pages sur la politique des Etats-Unis en Afrique australe.

Avant son départ pour la prochaine étape de sa tournée africaine, Kinshasa, M. Kissinger doit rencontrer à Lusaka un certain nombre de leaders nationalistes africains, dont M. Joshua Nkomo, leader de la Branche "intérieure" du Conseil national africain (ANC).

A Paris, le Congrès national africain (ANC) d'Afrique du Sud a fait savoir qu'il n'acceptera pas une éventuelle aide venant des Etats-Unis, et estimé que les contacts que M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, doit prendre avec les mouvements de libération visent à les détourner de leur lutte.

M. Thami Sindelo, de la représentation de l'ANC à Alger, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse à Paris que les Etats-Unis souhaitent "trouver un gouvernement noir qui garantirait leurs investissements considérables en Afrique du Sud". "Si nous acceptons leur aide, nous ne serions jamais indépendants", a-t-il dit.



LE BOEUF CHAROLAIS

Vous y prendrez plaisirs.

De ces plaisirs qui font aimer la vie. Une ambiance intime et chaleureuse. Des mets raffinés qu'on prépare à votre table pour le plaisir des yeux. Des vins de choix. Un service impeccable. Et plein de petites attentions qui font plaisir. Comme une ballade que l'accordéoniste jouera pour elle.

Le maître d'hôtel Giovanni Migotto vous suggère:

La langoustine nantua

A Québec: le Concorde, cher ami!

Pour réserver, appelez au 647-2222. Faites valider votre billet de stationnement. Ouvert du mardi au samedi.

COLLEGE EDOUARD MONT-PETIT
SERVICE D'EDUCATION DES ADULTES
OFFRE UN CERTIFICAT D'ETUDES COLLEGIALES EN DENTUROLOGIE

Ce programme s'adresse aux personnes qui avant le 1er juin 1974 pratiquaient la Denturologie. Il est à noter que ce programme sera dispensé simultanément à Québec et à Montréal.

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Avoir terminé ses études secondaires ou l'équivalent.
- Avoir 22 ans au 1er juin 1976.
- Avoir un minimum de 2 années d'expérience en denturologie.

EVALUATION DU PROGRAMME:

- 825 heures d'enseignement.
- 870 heures de travaux pratiques.

Date du début des cours: 15 mai 1976
 Date limite d'inscription: 14 mai 1976

Pour informations, s'adresser au:

COLLEGE EDOUARD MONT-PETIT
Service de l'éducation des adultes
945, Chemin Chambly
Longueuil, Qué.
Tél.: (514) 643-1840

UNIVERSITÉ LAVAL

COURS D'ÉTÉ 1976

2^e session: Juillet - Août
C'EST LE TEMPS D'Y PENSER

L'Université Laval offre des cours d'été faisant partie de programmes conduisant à des grades universitaires de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles. L'annuaire des cours d'été 1976 et la formule de demande d'admission, sont à la disposition des intéressés au:

SERVICE DE L'ADMISSION
BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ LAVAL, QUE.
G1K 7P4
TELEPHONE: (418) 656-3703

DATE LIMITE de réception des demandes d'admission:
1er MAI (LES DEMANDES D'ADMISSION DES ADULTES SERONT ACCEPTÉES JUSQU'AU 1er JUIN)

QUÉBEC, CANADA

VOUS FAITES APPEL À UN PROFESSIONNEL ?

VOUS AVEZ DES DROITS

LES VOICI...

De nouvelles lois
 Depuis 1974, de nouvelles lois régissent la pratique des professions au Québec pour assurer la protection du public.

Le Code des professions est la plus importante de ces nouvelles lois. Il reconnaît 38 organismes, « Ordres » ou « Corporations professionnelles », qui ont pour rôle de s'assurer que les professionnels dispensent les meilleurs services possibles au public.

Ces organismes disposent de certains pouvoirs pour protéger la population. Ils contrôlent l'admission à la pratique, établissent des règles de conduite pour les professionnels, vérifient leur compétence et leur intégrité et voient à leur recyclage. Aussi, ils prennent des poursuites contre ceux qui exercent illégalement la profession.

La corporation professionnelle est donc l'organisme auquel vous devez vous adresser pour faire valoir les droits que vous reconnait le « Code des professions ».

La liste complète des corporations professionnelles est publiée dans la brochure de l'Office des professions du Québec que vous trouverez insérée dans les éditions du 1^{er} mai de PERSPECTIVES et du 2^e mai de PERSPECTIVES-DIMANCHE. Cette brochure contient aussi plus de détails sur vos droits et sur la façon de les faire valoir.

LE DROIT D'EXERCER
 Vous pouvez vérifier auprès de la corporation concernée si une personne à laquelle vous voulez avoir recours a le droit d'exercer ou de porter un titre professionnel. En cas d'illégalité, la corporation prendra les mesures pour y mettre fin.

LES DEMANDES D'ENQUÊTE
 Si vous croyez qu'un professionnel a fait preuve d'incompétence ou d'inconduite à votre égard, vous pouvez demander une enquête au « syndicat » de sa corporation. En cas d'incompétence, la corporation pourra exiger un arrêt de pratique pour perfectionnement. En cas d'inconduite, le syndicat décidera s'il y a matière à plainte.

LES PLAINTES
 Si le syndicat décide qu'il y a matière à plainte, il la porte devant le « comité de discipline » de la corporation, sans frais de votre part.

Dans le cas contraire, il doit vous expliquer par écrit les motifs de sa décision dans un délai raisonnable. Vous avez alors le choix de porter plainte vous-même en adressant au secrétaire du comité de discipline votre plainte détaillée et assermentée; vous pourrez alors encourir certains frais.

DÉCISION ET APPEL
 Ayant entendu les intéressés, le comité de discipline impose une sanction au professionnel — amende, suspension ou annulation du permis de pratique, — ou rejette la plainte.

Le plaignant ou le professionnel peut appeler de cette décision devant le Tribunal des professions de la Cour provinciale, qui rend un jugement sans appel. Si vous avez porté plainte personnellement, vous pouvez encourir des frais.

AIDE JURIDIQUE
 Dans le cas où vous décidez de porter plainte personnellement vous pouvez bénéficier de l'aide juridique si vous êtes admissible à ce régime.

LES DOMMAGES-INTÉRÊTS
 Si, par ailleurs, vous voulez réclamer des dommages-intérêts à un professionnel, il faut vous adresser aux tribunaux ordinaires, non à sa corporation professionnelle.

LES HONORAIRES
 Si vous croyez légitime de refuser de payer le compte d'honoraires d'un professionnel, vous pouvez demander, sans frais, la conciliation du syndicat de sa corporation.

Quand un accord n'a pu survenir par la conciliation, vous pouvez demander l'arbitrage qui est effectué par un comité créé à cette fin par la corporation. Ce comité fixe les honoraires que vous devez payer. L'arbitrage peut vous occasionner quelques frais.

LES SOMMES DÉTOURNÉES
 Si un professionnel — avocat, notaire, comptable agréé, comptable général licencié, administrateur agréé — s'approprie une somme d'argent que vous lui confiez, vous pouvez adresser une réclamation écrite au secrétaire de sa corporation.

L'OFFICE DES PROFESSIONS
 L'Office des professions du Québec est un nouvel organisme institué par le Code des professions pour veiller à ce que chaque corporation s'acquitte de son rôle de protection du public.

POUR PLUS DE DÉTAILS, DEMANDER LA BROCHURE À:

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

a/s du Directeur de l'information

Bureau de Québec
 930, Chemin Ste-Foy (7^e étage)
 Québec G1S 2L4
 Tél.: (418) 643-6912

Bureau de Montréal
 276, St-Jacques (6^e étage)
 Montréal H2Y 1N3
 Tél.: (514) 873-4057

Primaires: test décisif aujourd'hui en Pennsylvanie

WASHINGTON (AFP) — Plus qu'aucune de celles qui les ont précédées, les élections primaires qui prennent place, aujourd'hui, en Pennsylvanie vont constituer un test décisif pour les deux principaux candidats démocrates en présence, M. Jimmy Carter et le sénateur Henry Jackson. Si l'ex-gouverneur de Georgie couronne la série de succès qu'il a déjà remportés par une nouvelle victoire, dans ce grand Etat à la fois industriel et agricole, il retirera au sénateur de l'Etat de Washington, appuyé en Pennsylvanie par la "machine" du Parti démocrate et les principaux dirigeants syndicaux, une bonne part de sa "crédibilité". Et par la même occasion, il placera le dangereux "non-candidat" qu'est le sénateur Hubert Humphrey, dont toutes les chances reposent sur une impasse totale à la convention démocrate de juillet, devant un choix difficile: faire, contrairement à ses décisions antérieures, acte de candidature dans l'une des dernières élections primaires, le 8 juin, dans le New Jersey, ou du moins encourager la constitution d'un comité de soutien, ou laisser le champ libre à M. Carter.

Le sénateur Jackson s'en est pris surtout aux prises de position, qu'il juge peu favorables aux droits syndicaux, de M. Carter, et l'a accusé de payer des salaires insuffisants aux ouvriers qu'il emploie dans son usine de traitement de cacahuètes en Georgie. Il espère ainsi attirer dans son camp l'important électoral ouvrier des deux grandes villes de l'Etat, Pittsburgh et Philadelphie. M. Carter, M. Jackson, les deux autres candidats démocrates en lice en Pennsylvanie, le "libéral" Morris Udall

et le "conservateur" George Wallace, plus le sénateur Frank Church, dernier venu dans l'arène électorale, sont apparus dimanche de concert dans une grande émission télévisée par la chaîne ABC.

Udall, pour sa part, a fait attaquer M. Carter par quelques-uns de ses partisans noirs, pour sa fameuse "gaffe" du mois dernier, lorsqu'il avait défendu le droit des habitants blancs des banlieues prospères à en défendre la "pureté ethnique" contre la construction de

grands ensembles financés par les fonds fédéraux. M. Carter n'en demeure pas moins, et de loin, le mieux placé des candidats déclarés dans le camp démocrate.

Tout en se déclarant, selon son habitude, plein de confiance dans le verdict popu-

laire, M. Carter a reconnu cependant que le poids de la "machine démocrate" visant à stopper son élan, pourrait le placer en seconde position en Pennsylvanie derrière M. Jackson. Ce dernier, prudent, met l'accent sur le décompte des délégués pour la convention démocrate. Les électeurs

de Pennsylvanie choisissent en effet séparément le candidat de leur choix et les 178 délégués engagés à voter pour les uns ou pour les autres, au premier tour de scrutin de la convention. Du côté républicain, le président Ford a le champ libre puisque son rival, M. Ronald Reagan, n'a pas fait acte de candidature en Pennsylvanie. Aussi concentre-t-il ses efforts sur le Texas, où il fera campagne d'aujourd'hui à vendredi, et où l'ex-gouverneur de Californie semble actuellement le mieux placé pour les élections primaires du 1er mai.

De multiples batailles sont prévues au Congrès

WASHINGTON (AFP) — Les travaux du Congrès, qui ont repris hier après dix jours de vacances, vont être placés au cours des prochaines semaines sous le signe de multiples batailles du veto entre la majorité démocrate et le président Gerald Ford, républicain, estiment les observateurs parlementaires.

Le président a lui-même donné le ton hier en s'adressant à la Chambre de Commerce des Etats-Unis. "La bataille du budget est une épreuve cruciale et avec le soutien du peuple américain, j'entends la remporter, même si cela prend tout l'été et de plus en plus de vetos", a déclaré M. Ford en reprochant au Sénat d'avoir porté le plafond des dépenses fédérales à 412 milliards de dollars alors qu'il avait demandé de limiter le budget à 395 milliards.

Ce plafond a été fixé par les sénateurs dans une résolution qui n'a pas force exécutoire mais indique combien, surtout en année électorale, les démocrates sont disposés à accroître les dépenses fédérales pour accélérer la reprise économique alors que la Maison-Blanche se soucie de limiter le déficit budgétaire au minimum possible.

Les représentants doivent à leur tour approuver dans le proche avenir un objectif budgétaire. On estime qu'ils choisiront un chiffre très voisin de celui adopté par le Sénat.

Avant même que s'engage la bataille budgétaire proprement dite, le Congrès va être appelé à se prononcer très rapidement sur deux vetos opposés par le président à des textes votés avant les vacances pascales. L'un prévoit une aide fédérale pour les crèches et l'autre autorise les fonctionnaires fédéraux à s'engager dans des activités politiques.

VOICI LA SOLUTION

Notre dur climat nous a incité à introduire sur le marché une porte qui répond réellement à vos besoins.

LA PORTE EN ACIER THERMA-TRU®



VOYEZ NOTRE KIOSQUE AU SALON DE LA FEMME

POUR RENSEIGNEMENTS, RETOURNER

NOM.....
 ADRESSE.....
 VILLE..... CODE.....

SOLARIS QUEBEC INC.
 6150, boul. Ste-Anne, Ange-Gardien,
 822-0643 - 694-1329

Sears CENTRE LIQUIDATION

CENTRE JADIS, 3e Av. Ouest, Charlesbourg

- Il n'y a qu'un seul exemplaire des articles annoncés sauf avis contraire.
- Magasinage en personne seulement.
- Frais de livraison en sus.
- Toute la marchandise est vendue telle quelle.
- Aucune mise de côté ou réservation de marchandise.
- Les prix rég. mentionnés sur cette page s'appliquent à la marchandise si celle-ci est parfaite.
- La garantie "Satisfaction ou remboursement" s'applique à tous les articles à moins d'indication contraire.
- Dites: "Portez à mon compte!"

MOBILIER

SALON 2 PIECES #51 231/3	Rég. 629.98	499.99
SALON 2 PIECES #53 281/3	Rég. 799.98	499.99
SALON 2 PIECES #53 281/3	Rég. 629.98	499.99
SALON 2 PIECES Velours brun #50 071/3	Rég. 399.98	359.99
SALON ESPAGNOL 2 PIECES #58 021	Rég. 629.98	249.99
SALON 2 PIECES #51 571	Rég. 729.98	499.99
SALON 2 PIECES #57 071	Rég. 639.98	499.99
SALON 2 PIECES Cuir tan #51 491	Rég. 749.98	299.99
SALON 2 PIECES #50 151/3	Rég. 629.98	429.99
SALON 2 PIECES #51791/3	Rég. 499.98	399.99
SALON 4 PIECES #51 041/3/4/5	Rég. 1149.98	699.99
SALON 4 PIECES #52 120	Rég. 999.98	739
SALON 2 PIECES CUIR #50 100	Rég. 939.98	499.99
SALON 2 PIECES CUIR #50 841	Rég. 629.98	299.99
SALON 2 PIECES #51 901/3	Rég. 529.98	397.99
CAUSEUSE #53 152	Rég. 430	215
DAVENPORT CUIR #55	Rég. 169.98	99.99
VAISSelier COLONIAL #25 659	Rég. 119.98	69.99
VAISSelier COLONIAL #171	Rég. 1165	109.99
BUREAU TRIPLE #63 054	Rég. 1290	160
COMMODE #63 051	Rég. 1230	119.99
COMMODE #60 484	Rég. 169.98	109.99
COMMODE #60 255	Rég. 1140	90
CHAMBRE 4 PIECES #60 084	Rég. 899.98	699.99
BUREAU #64 563	Rég. 149.98	109.99
MIROIR COLONIAL #63 400	29.99	
COMMODE 3 TIROIRS #63 401	89.99	
MIROIR POUR BUREAU DOUBLE #63 402	44.99	
BUREAU DOUBLE #63 403	129.99	
TABLE DE NUIT #63 406	54.99	
FAUTEUIL PIVOTANT #300	54.99	

SALLES A MANGER

DINETTE 5 PIECES #27 072	Rég. 229.98	179.99
DINETTE 5 PIECES #27 866	Rég. 629.98	399.99
DINETTE 5 PIECES #27 541	Rég. 199.98	149.99
DINETTE 5 PIECES Table vitrée #27 049	Rég. 399.98	239.99
DINETTE 5 PIECES #27 187	Rég. 429.98	299.99
DINETTE 5 PIECES #27 187	Rég. 399.98	259.99
DINETTE 5 PIECES #27 730	Rég. 429.98	299.99
DINETTE 5 PIECES #27 277	Rég. 399.98	269.99
ENS. CANADIEN 5 PIECES #25 009	Rég. 629.98	449.99
ENS. CANADIEN 5 PIECES #25 001	Rég. 589.98	439.99
DINETTE MODERNE 5 PIECES #21 500	Rég. 499.98	199.99

APPAREILS MENAGERS

REFRIGERATEUR 18 PI. CU. Ton cuivre #85 572	Rég. 739.98	459.99
REFRIGERATEUR 18 PI. CU. Ton blanc #63 191	Rég. 869.98	729.99
REFRIGERATEUR 18 PI. CU. Ton avocat #86 574	Rég. 739.98	689.99
REFRIGERATEUR 18 PI. CU. Ton or #85 576	Rég. 739.98	629.99
REFRIGERATEUR 18 PI. CU. Ton avocat #63 194	Rég. 879.98	749.99
REFRIGERATEUR 18 PI. CU. Ton or #63 196	Rég. 829.98	719.99
REFRIGERATEUR 18 PI. CU. Ton blanc #63 191	Rég. 869.98	729.99
REFRIGERATEUR 18 PI. CU. Ton cuivre #85 572	Rég. 739.98	589.99
REFRIGERATEUR 17 PI. CU. Ton blanc #75 990	Rég. 679.98	559.99
REFRIGERATEUR 17 PI. CU. Ton blanc #75 950	Rég. 579.98	479.99
REFRIGERATEUR 17 PI. CU. Ton or #75 946	Rég. 559.98	479.99
REFRIGERATEUR 17 PI. CU. #75 976	Rég. 639.98	509.99
REFRIGERATEUR 17 PI. CU. Ton or #75 956	Rég. 589.98	489.99
REFRIGERATEUR 17 PI. CU. Ton or #75 956	Rég. 599.98	489.99
REFRIGERATEUR 15 PI. CU. Ton or #55 956	Rég. 549.98	439.99
REFRIGERATEUR 15 PI. CU. Ton avocat #55 954	Rég. 549.98	399.99
REFRIGERATEUR 15 PI. CU. Ton or #55 916	Rég. 459.98	369.99
REFRIGERATEUR 15 PI. CU. Ton or #35946	Rég. 509.98	389.99
REFRIGERATEUR 15 PI. CU. Ton avocat #65 574	Rég. 669.98	589.99
REFRIGERATEUR 15 PI. CU. Ton or #55 956	Rég. 549.98	429.99
REFRIGERATEUR 15 PI. CU. Ton avocat #55 974	Rég. 579.98	469.99
REFRIGERATEUR 15 PI. CU. Ton blanc #55 970	Rég. 569.98	479.99
CUISINIÈRE 24" TON OR #50 666	Rég. 304.98	259.99
CUISINIÈRE A dessus lisse. Blanc. Four autonettoyant #94 950	Rég. 809.98	679.99
CUISINIÈRE TON AVOCAT Four autonettoyant #94 744	Rég. 569.98	489.99
CUISINIÈRE A dessus lisse. Four autonettoyant #93 850	Rég. 579.98	489.99
CUISINIÈRE TON OR Four autonettoyant #94 726	Rég. 559.98	399.99
CUISINIÈRE TON OR Four autonettoyant #93 946	Rég. 369.98	269.99
CUISINIÈRE BLANCHE Four autonettoyant #94740	Rég. 559.98	439.99
CUISINIÈRE A dessus lisse #94 950, blanc, four autonettoyant	Rég. 809.98	649.99
CUISINIÈRE A dessus lisse #93 852, cuivre, four autonettoyant	Rég. 574.98	524.99
CUISINIÈRE TON AVOCAT Four à nettoyage continu	Rég. 369.98	319.99
CUISINIÈRE TON OR #93 746, four autonettoyant	Rég. 519.98	429.99
CUISINIÈRE TON BLANC #94 740, four autonettoyant	Rég. 559.98	469.99
CUISINIÈRE TON OR #94 726, four autonettoyant	Rég. 559.98	399.99
CUISINIÈRE TON OR #93 746, four autonettoyant	Rég. 519.98	459.99
CUISINIÈRE BLANCHE #93 740, four autonettoyant	Rég. 509.98	459.99
CUISINIÈRE BLANCHE #94 740, four autonettoyant	Rég. 559.98	419.99

TELEVISEURS

TELECOULEUR 20" #14 030	Rég. 629.98	539.99
TELECOULEUR 20" #14 029	Rég. 569.98	459.99
TELECOULEUR 20" #14 034	Rég. 499.98	439.99
TELECOULEUR 20" #14 036	Rég. 569.98	429.99
TELECOULEUR 20" #14 035	Rég. 569.98	489.99
TELECOULEUR 20" #14 037	Rég. 569.98	429.99
TELECOULEUR 20" #14 037	Rég. 549.98	469.99
TELECOULEUR 20" #14 041	Rég. 469.98	419.99
TELECOULEUR 20" #14 044	Rég. 549.98	469.99
TELECOULEUR 20" #14 078	Rég. 649.98	579.99
TELECOULEUR 26" #14 332	Rég. 749.98	679.99
TELECOULEUR 26" #14 334	Rég. 749.98	679.99
TELECOULEUR 26" #14 335	Rég. 849.98	699.99
TELECOULEUR 26" #14 338	Rég. 999.98	889.99
TELECOULEUR 26" #14 340	Rég. 999.98	859.99

TAPIS

TAPIS POILS SEMI-LONGS Ton or 12 x 11.6, #14 950	Rég. 245.99	163.99
TAPIS POILS LONGS 12 x 9, ton orange	Rég. 1239	159
TAPIS POILS SEMI-LONGS 12 x 11.9, ton vert	Rég. 203.43	133
TAPIS POILS LONGS 12 x 19.10, ton or/vert, #14 190	Rég. 421.17	280.99
TAPIS NYLON Rouge, #18 100, 12 x 11.6	Rég. 265.98	178.99
TAPIS NYLON Orange/rouge, 11 x 10.2	Rég. 213.19	170
TAPIS MULTICOLORE #14 050, 12 x 11.3	Rég. 346.50	232.99
TAPIS POILS LONGS Ton or, #12 100, 12 x 14.6	Rég. 367.26	275.44
TAPIS IMPRIME VERT #18 610, 12 x 18	Rég. 5240	192
TAPIS COMMERCIAL BLEU #16 030, 12 x 12	Rég. 179.99	149.99

DIVERS

FOYER CONIQUE #42 060	Rég. 139.98	89.99
FOYER ET 2 TUYAU #42 079	Rég. 279.98	199.99
LAVABO ROSE #96 511	Rég. 17.98	9.99
LAVABO MAUVE #96 519	Rég. 29.98	14.99
PORTE DE BAINOIRE #92 087	Rég. 74.98	52.99
PORTE DE BAINOIRE #92 072	Rég. 74.98	52.99
PORTE DE BAINOIRE #92 081	Rég. 74.98	52.99
LAVABO ENCASTRE ROSE #96 671	Rég. 27.98	11.99
BAIGNOIRE BEIGE #95639	Rég. 84.98	54.99
BAIGNOIRE TON OR #95 639	Rég. 89.98	49.99
ARMOIRE 1 PANNEAU Non peinte, #54 119	Rég. 36.98	23.99
ARMOIRE 2 PANNEAUX Non peinte, #54 184	Rég. 49.98	32.99
ARMOIRE 2 PANNEAUX #54 484	Rég. 64.98	43.99
ARMOIRE 1 PANNEAU #54 415	Rég. 34.98	22.99
ARMOIRE #54 485	Rég. 59.98	38.99

PRIX DE FAVEUR

Glidden

LATEX BLANC \$5.99

SEMI-LUSTRE BLANC ET EMAIL GRIS A PLANCHERS \$8.99

rapide et simple

QUINCAILLERIE UNIK ENR.
 5320, 1re Av., Charlesbourg
 Tél.: 623-5428